

# PORT DE JAVEL BAS

## débouché du parc André Citroën

### 75015 Paris

Le site situé au débouché du parc André Citroën, plus grand parc parisien ouvert depuis Haussmann, se compose d'un plan d'eau d'environ 2000m<sup>2</sup> (130m sur 15.5) et terre-plein attenant d'environ 2800m<sup>2</sup>.

Exceptionnel par ses dimensions, il bénéficie d'une fréquentation en hausse constante et équilibrée entre salariés la semaine et usage loisir/famille le week-end.



#### Programmation / usages futurs envisagés

Activités nautiques en adéquation avec le plan Nager à Paris.

#### Type de transfert de droits envisagé

Convention d'occupation du domaine public non constitutive de droits réels immobiliers

#### Surface de la parcelle

Environ 2000 m<sup>2</sup> de plan d'eau, terre-plein attenant de 2800 m<sup>2</sup> environ (les surfaces indiquées le sont à titre indicatif).

#### Surface de plancher globale

Aucune

#### Densité bâtie

Aucune

#### Propriétaire

HAROPA-Ports de Paris propriétaire du terre-plein, plan d'eau propriété Etat (domaine public naturel) sous gestion d'HAROPA-Ports de Paris.

#### Référence cadastrale

-

#### Constructions existantes

aucune

#### Occupations actuelles

2 établissements ICAL sur le plan d'eau (Equité et Thalassa) en cours de relocalisation.

#### Situation environnementale

Domaine public naturel pour le plan d'eau

#### Contexte urbain

Proximité du parc André Citroën

#### Qualité de la desserte (tous modes)

- RER C javel ou pont du Garigliano ; ligne 10 Javel-André Citroën,
- Tram T3a pont du Garigliano,
- Différentes lignes de bus RATP,
- Accès routier limité sur le port (pas de parking possible sur le terre-plein).

### **Dispositions réglementaires: PLU**

Zone urbaine verte.

Cahier des prescriptions architecturales de berges de la Seine.

Cahier des prescriptions des installations saisonnières.

### **Protection / Servitudes d'utilité publique**

PPRI de Paris

Périmètre MH

### **Contraintes spécifiques**

- Loi sur l'eau,
- prescriptions VNF et DRIEA quant à la sécurité de la navigation,
- contraintes de fonctionnement des 3 postes d'escale des bateaux de croisière avec hébergement,
- présence d'une zone de découplage de convois poussés sur la rive opposée sur une longueur de 600 m. Cette zone implique des manœuvres de convois de grande longueur. Le projet proposé ne devra pas entraver ou gêner ces manœuvres.

### **Opportunités / enjeux**

Compléter l'offre d'animation/loisir/sport sur la Seine avec des activités ouvertes au public autour de l'eau telle que par exemple piscine extérieure permettant la pratique aquatique de loisirs, pataugeoire, baignade, solarium etc.

Ce site bénéficie d'une triple opportunité :

- Fréquentation touristique liée aux bateaux de croisière avec hébergement qui escalent sur les postes dédiés,
- Fréquentation en lien avec les quartiers d'affaires à proximité,
- Fréquentation le week-end induite par le parc (ses serres monumentales et son ballon captif).

Le débouché du parc André Citroën constitue une véritable ouverture de la ville vers la Seine propice au développement d'une activité de loisirs, sportive, récréative et liée à l'eau. Le terre-plein offre la possibilité de développer une activité complémentaire à la belle saison.

### **Adresse d'envoi des manifestations d'intérêt**

[reinventerlaseine@haropaports.com](mailto:reinventerlaseine@haropaports.com)



Identification de la parcelle